

••• • mique” par redistribution; mais c'est mécontenter tout le monde : ceux qui payent impôts et taxes s'estiment volés des fruits de leur travail, et ceux qui en bénéficient se sentent humiliés d'être assistés et perdent courage.

Ainsi, dans ce monde de plus en plus riche, où le progrès technique n'a pas été transformé en progrès social, ce sont la délinquance, la violence et la révolte qui se développent.

➡ **Il faut reconnaître à chacun le droit économique d'avoir de quoi vivre, et admettre en même temps qu'il est de son devoir de participer à la création des richesses.**

3• Le choix de l'avenir repose sur le crédit, qui permet d'investir aujourd'hui pour élaborer les moyens de production qui serviront demain.

— Or les États ont abandonné aux banques et à d'autres institutions privées le pouvoir de créer toute la monnaie scripturale, soit environ 85% de la monnaie en circulation, sous forme de crédits. Pouvrant ainsi créer jusqu'à dix fois plus que le montant de leurs dépôts, elles ont donc le droit de prêter ce qui n'existe pas...! Ce privilège, outre qu'elles en profitent pour exiger le paiement d'intérêts, leur fait jouer un rôle déterminant dans l'économie, puisque c'est à elles que revient de choisir les entreprises à développer. Alors l'économie est orientée vers un unique objectif, rapporter de l'argent, et la croissance devient une obligation pour servir une rente. Le développement d'un pays est décidé pour le profit de gros investisseurs internationaux, au mépris des populations. La spéculation monétaire est devenue plus rentable que la production.

Il n'est donc pas étonnant que ceci conduise au mépris de tout autre considération et engendre les dérives catastrophiques que l'on déplore, que ce soit vis à vis des Droits de l'Homme ou de son environnement. Il est inutile de dénoncer une à une toutes ces dérives ou de chercher à remédier à chacun de leurs effets : ils se reproduiront en permanence tant qu'on ne s'attaquera pas à leur cause.

«*Dans son essence, la création de monnaie ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique à la création de monnaie par des fau-monnayeurs*» Maurice Allais, “prix Nobel d'économie”

La création monétaire est devenue plus rentable que la production.

Il n'est donc pas étonnant que ceci conduise au mépris de tout autre considération et engendre les dérives catastrophiques que l'on déplore, que ce soit vis à vis des Droits de l'Homme ou de son environnement. Il est inutile de dénoncer une à une toutes ces dérives ou de chercher à remédier à chacun de leurs effets : ils se reproduiront en permanence tant qu'on ne s'attaquera pas à leur cause.

➡ **La création monétaire, au lieu d'avoir pour seul objectif de servir des rentes aux plus riches, doit revenir au politique pour qu'il soit possible de décider démocratiquement l'orientation de l'économie.** Alors il sera possible d'investir en fonction des besoins, même non rentables, de tenir compte de certains impératifs de production, comme celui de ne pas gaspiller les ressources naturelles, de développer la culture et les arts, de stimuler la recherche même sans but lucratif à court terme, etc.

— Qu'est ce que l'économie distributive ?

Mais ceci oblige à remettre en question les fondements du système économique qui domine nos relations sociales. Et c'est difficile. D'abord parce qu'il faut surmonter la croyance, savamment répandue, que le capitalisme, devenu universel, n'a pas d'alternative, qu'il résulte de lois économiques aussi éternelles que celles de la nature. Et puis parce que l'économie et la finance apparaissent comme des “chasses gardées”, des sciences si compliquées qu'il est impossible au grand public de les comprendre et de vouloir en changer.

Pour aider cette remise en cause urgente, nous proposons, sous le nom d'économie distributive, une économie de répartition en fonction des besoins, en contestant d'abord le postulat sur lequel est bâti le système actuel, qui prétend que l'intérêt égoïste de chaque mène naturellement, comme par miracle, à l'intérêt général. Au lieu de laisser faire en prenant prétexte de ce postulat faux, il faut plutôt considérer que nous sommes tous cohéritiers d'un patrimoine qu'il s'agit d'améliorer autant que possible et de transmettre

aux générations futures après en avoir partagé équitablement l'usufruit.

Pour cela, chacun doit pouvoir choisir son activité et défendre son intérêt au sein d'un débat où *tous* les points de vue pourront être pris en considération. Comment ?

D'abord en reconnaissant que le droit économique de tout citoyen lui garantit à vie sa part du patrimoine commun, qui se matérialise par un revenu suffisant pour vivre décemment. Et du même coup qu'il est de son devoir de participer, dans la mesure de ses moyens, à la vie de la société à laquelle il appartient. Il doit donc consacrer une partie de son temps à des activités utiles aux autres, et il faut qu'il puisse les choisir selon ses propres aspirations, en fonction de ses aptitudes et des besoins de la société.

Ceci implique de changer :

• 1 **Les revenus**

Le compte de chacun est régulièrement crédité de son *revenu social*, qu'aucun impôt ni taxe ne vient ensuite modifier. Le montant de ce revenu de base est le même pour tous au même âge. Mais un revenu supplémentaire, personnalisé, peut être envisagé dans le cadre du “contrat civique”.

• 2 **La monnaie**

La monnaie distributive n'est qu'un pouvoir d'achat, elle s'annule dès qu'elle a servi. La masse monétaire est un flux qui équilibre la valeur des biens produits pour être vendus. Sa seule fonction est de distribuer équitablement la production, tout en laissant à chacun la liberté de choisir ses achats. Le paiement d'un bien ou d'un service donne lieu à un débit du compte de l'acheteur, et pour le vendeur, il n'est que l'information qui lui permet de gérer la distribution dont il a la responsabilité.

• 3 **Le travail**

Le travail nécessaire à la production, de même que toute activité sociale, entre dans le cadre du contrat civique qui définit la participation de tout individu majeur à la vie de la société dont il fait partie et qui alimente son compte en lui versant son revenu. La participation d'un citoyen doit pouvoir prendre les formes les plus diverses et variées, définies dans son contrat civique :

— et le contrat civique ?

Ce contrat dont il a l'initiative, et qui est renouvelable, lui permet d'alterner ou mener de front des activités de formation, de production, de gestion, de participation aux décisions politiques, avec des années sabbatiques pour s'occuper à sa guise, voyager, se recycler, etc. En proposant sa contribution, le citoyen définit aussi les investissements dont il a besoin pour l'exercer et, éventuellement, il estime et justifie le supplément de revenu personnel qu'il en attend.

Les contrats civiques, leur acceptation, leur renouvellement, leurs modifications, sont l'objet des débats de Conseils dans lesquels les usagers sont au moins aussi bien représentés que les spécialistes (de la profession concernée, de la santé, de la gestion, de l'environnement, etc.) de façon à ce que tous les aspects et conséquences d'un contrat puissent être pris en considération.

Sièges à la fois de la politique économique et de la création monétaire qui y est liée, ces Conseils ont soin de veiller à ce que toutes les proposition ou offres de contrat soient largement publiées à l'avance et que des aides soient mises à la disposition du public pour les préparer, les présenter, les défendre. Sans entrer ici dans les détails, précisons, même si cela va de soi, que pour la majorité des gens en activité, le contrat civique peut consistier tout simplement à exprimer leur souhait de continuer ou à demander une •••

amélioration; qu'évidemment des contrats peuvent être présentés par un groupe de personnes offrant de s'associer dans une entreprise qu'ils définissent en commun, etc.

De grands progrès techniques...

- la monarchie en économie ...

* La vente n'est plus faite pour le profit, elle est libérée de la pression publicitaire, ce qui permet aux détaillants d'évaluer les besoins d'après la façon dont les revenus sont dépensés.

Cette façon de gérer démocratiquement l'économie permet d'en avoir la vision à long terme, ce qui fait tant défaut aujourd'hui.
Le débat et les décisions publiques au sujet des contrats permettent en effet :

- l'évaluation de la production à réaliser en tenant compte des besoins*, des moyens nécessaires (disponibles ou à préparer), et des échanges avec l'extérieur;
- l'évaluation des tâches correspondant à cette production, en tenant compte des meilleures méthodes connues, des contraintes (d'environnement par exemple) et des recherches à entreprendre. (Cette évaluation pourrait, en cas de nécessité, définir la durée d'un service civil minimum);
- l'évaluation des coûts et investissements nécessaires à la production et aux services publics, et les prix des marchandises offertes.

... Une perspective à préparer

L'humanité est confrontée non pas à une crise, mais à une véritable mutation, plus profonde et bien plus rapide que toutes celles qu'elle a déjà connues, celle du néolithique par exemple. Le développement des techniques de production est tel que de puissantes machines, automatisées, informatisées, peuvent désormais remplacer le travail de l'homme dans toutes les tâches de routine, se substituer non seulement à ses muscles et à l'agilité de ses doigts, mais aussi à sa mémoire, à certains de ses sens et même aux activités logiques de son cerveau. Fruit des efforts accumulés génération après génération, ce bouleversement des moyens de production est irréversible. Or les bases sur lesquelles le système économique en vigueur est fondé transforment ce progrès des connaissances en catastrophes sociales et écologiques :

... transformés en désastre social

1• À l'époque où les économistes classiques ont conçu ce système, les moyens de production n'étaient pas en mesure d'éviter de fréquentes et graves famines. *Produire toujours plus* pour vaincre la pénurie fut donc leur seul objectif, imposé par la rareté des biens de première nécessité.

— Mais au XXI^e siècle, alors que les moyens existent pour satisfaire tous les besoins de première nécessité, rien ne peut justifier que 850 millions de personnes souffrent de malnutrition, que des cultures vivrières soient abandonnées parce que la production de drogues et d'armes rapporte beaucoup plus, et que quelques centaines de nos semblables dépendent des fortunes en gadgets d'un luxe exubérant tandis que près de deux milliards d'autres sont dans le plus total dénuement, n'ayant même pas accès à l'eau potable.

→ *Les problèmes de production étant résolus, ce sont ceux de la répartition des richesses produites qu'il s'agit de résoudre.*
2• L'accès aux moyens d'existence passe (sauf pour quelques privilégiés de naissance) par la nécessité de se vendre sur le marché de l'emploi.

— Mais quand des appareils perfectionnés produisent sans labeur humain, les salariés "dégraissés" ne peuvent plus "gagner leur vie", et ceux qui perdent leur clientèle cherchent de nouveaux "débouchés". Et c'est toute l'économie qui est alors détournée : il ne s'agit plus de satisfaire les besoins vitaux mais de produire au moindre coût, n'importe comment, n'importe quoi, pourvu que le produit puisse séduire un client solvable. C'est ainsi que la publicité ou les "centres d'appel" offrent des emplois, mais pour forcer la vente en abrutissant les clients potentiels.

Certains gouvernements, parfois, tentent de remédier à cette "crise écono- • • • au dos 1

Le montant total des revenus à distribuer à l'ensemble de la population est un flux qui équilibre celui de la production mise en vente. C'est au débat politique de fixer le rapport entre le montant total du revenu social indifférencié et celui des revenus personnalisés destinés à favoriser certaines activités pénibles ou stimuler l'innovation.
Un tel changement ne se fera par miracle et d'un seul coup. Notre ambition est d'apporter un espoir, en montrant qu'il est possible de réaliser, à plus ou moins long terme, une société évolutive dans laquelle tout être humain puisse prendre conscience du rôle qu'il y joue et qui donne un sens à sa vie.
C'est dans cette perspective qu'il nous paraît sain d'envisager toute réforme proposée. De soutenir, comme une étape, toute transformation contribuant à cette évolution et de combattre tout ce qui contribue à en retarder l'élaboration.

Pour mieux comprendre, vous pouvez consulter notre site sur internet.
Pour partager nos réflexions, vous pouvez vous abonner à notre mensuel dont les colonnes vous sont ouvertes :

LA GRANDE RELÈVE
mensuel de réflexion socio-économique
78115 LE VÉSINET CEDEX FRANCE
Site internet : <http://economiedistributive.free.fr>
Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Le nombre d'heures de travail annuel d'un ouvrier est passé de 5.000 en 1850 à environ 1.600 actuellement. En dépit de la croissance démographique, cette diminution du temps de travail s'est accompagnée d'un formidable accroissement de la production, qui, au plan mondial et par habitant a été multipliée par 2,5 entre 1960 et 1990.

Rien qu'en France, le nombre total d'heures travaillées est passé de 40 milliards en 1973 à 35 milliards en 1990 et la PIB s'est accrue en dix ans de 1.350 milliards de francs, (environ 205 milliards d'euros), soit en moyenne de trente euros par personne et par mois.

Les 358 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 2,3 milliards les plus pauvres.